



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 7, no 16 - le 22 juin 2020

DERNIÈRE SEMAINE POUR LE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

- Le service de Travail de milieu auprès des aînés se poursuit jusqu'au 26 juin 2020 par communication téléphonique.
- Les visites à domicile et les déplacements sont réduits au maximum afin de ne pas être un facteur de transmission de la COVID-19.
- Les usagers peuvent communiquer avec le service aux numéros habituels.

AIDE-EN-VUE I
Secteur Sud-ouest de la route 267
418 332-7358

AIDE-EN-VUE II
Secteur Nord-est de la route 267
418 332-5606

REPRISE DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait récemment la reprise des activités des organismes communautaires, tout secteur confondu. Dans une lettre adressée aux directions des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, le sous-ministre Yvan Gendron souligne que « le gouvernement souhaite ainsi reconnaître l'apport essentiel de ces organismes afin de maintenir un filet social pour répondre aux besoins de la population en cette situation exceptionnelle »



La reprise des activités doit tenir compte de la capacité des organismes communautaires à respecter les consignes des autorités de santé publique en ce qui concerne les consignes d'isolement et les mesures de prévention comme la distanciation physique et le nombre maximal de personnes pouvant se rassembler. Les organismes doivent également prendre les dispositions appropriées afin de protéger la santé et le bien-être de leurs travailleurs et de leur clientèle.

**La publication des Bulletins « Généralions + »
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins**



Desjardins

SOUTIEN AUX PERSONNES ÂNÉES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement du Canada a annoncé en mai son intention d'offrir différents paiements uniques aux aînés pour les soutenir pendant la crise de la COVID-19. Il a également annoncé que le programme Nouveaux Horizons pour les aînés sera bonifié de 20 millions de dollars pour soutenir les organismes. Service Canada - Région du Québec, transmettra un rappel par courriel à cet effet à de nombreux organismes partenaires.



Voir ANNEXE 1.

REPRISE DE « CONTINUER À DEMEURER CHEZ SOI OU DÉMÉNAGER »

L'Association coopérative d'économie familiale - Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE) a confirmé l'information que la reprise des ateliers du programme « **Continuer à demeurer chez soi ou déménager** » ayant débuté en février dernier mais interrompus à cause du confinement demandé par la santé publique. Ainsi, les ateliers reprendront les mardis à compter du **8 septembre (8, 15, 26 septembre + 6 octobre)** au même endroit. Toutefois, le groupe sera divisé en deux (2). Les organisateurs apprécieraient connaître la préférence des participants inscrits. Les responsables tenteront de respecter le plus possible le choix des participants. Les ateliers se dérouleront dans un souci de respects des consignes de la santé publique en matière d'hygiène et de distanciation physique en vigueur en ce moment.

SVP, veuillez indiquer votre préférence (vous et votre conjoint s'il y a lieu) en contactant M. Maurice Boulet au 418-335-2533.

- Ateliers en avant-midi (8 h 45 à 12 h 00)
- Ateliers en après-midi (13 h 30 à 14 h 45)

Source Chantal Bernard Agente de développement ACEF-ABE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
Mar. 23 juin 2020 20 h	GRAND SPCETACLE DE LA FÊTE NATIONALE 2020 « TOUT LE QUÉBEC À L'UNISSON » Animation : Ariane Moffatt et Pierre Lapointe Diffusion : Télé-Québec, Radio-Canada et retransmission par V (Bell Média) et TVA.	
Mer. 24 juin 2020	BONNE FÊTE NATIONALE	

Informations additionnelles pour répondre aux organismes de soutien aux aînés

Le gouvernement du Canada a annoncé que des sommes uniques et non imposables seront versées aux personnes aînées :

- 300 \$ sont prévus pour les bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse ;
- 200 \$ additionnels seront versés aux bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ;
- 500 \$ de plus seront transmis à ceux qui reçoivent l'Allocation au conjoint ou l'Allocation au survivant.

Aucune démarche n'est requise! Aucun employé du gouvernement du Canada n'appellera les aînés pour leur demander des renseignements personnels. Les sommes seront versées automatiquement avec le même mode de paiement que les prestations habituelles. Les aînés qui sont déjà bénéficiaires de l'une de ces pensions recevront les sommes au courant de l'été. Ces sommes ne sont pas imposables.

Les personnes nouvellement admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'Allocation pour conjoint ou l'Allocation au survivant ou qui ont du retard dans le dépôt de leur demande devraient le faire le plus rapidement possible. De plus, les aînés qui n'ont pas transmis leur déclaration de revenus pour l'année 2018 devraient le faire le plus tôt possible. Ces démarches leur permettront de recevoir le paiement unique dans les meilleurs délais. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir transmis la déclaration de revenus 2019 pour bénéficier du paiement unique.

Rappel important! Les personnes aînées admissibles qui n'ont toujours pas rempli leur **formulaire de demande initial** devraient contacter le site <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services>. Cela leur permettra de bénéficier du paiement unique dans les meilleurs délais.

Les bénéficiaires qui ont des questions peuvent consulter le site web suivant : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/avis-covid-19/paiement-unique.html> ou contacter le centre d'appels au numéro sans frais suivant : 1-800-277-9915. Pour une vue d'ensemble de toutes les ressources à la disposition des aînés, consultez le portail des programmes et services.

Qu'en est-il du programme Nouveaux Horizons pour les aînés?

Un récent message de Service Canada nous indiquait ce qui suit.

Une somme additionnelle de 20 millions de dollars a été annoncée afin de financer des projets pour soutenir les aînés dans la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons. Pour toutes questions relatives au PNHA, les organismes ainsi que les bureaux de député peuvent contacter l'équipe des opérations de la région du Québec par téléphone ou courriel : Téléphone: 1-866-233-3194 ou QC-PNHA-NHSP@servicecanada.gc.ca .